

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui se tiendra le :

Mardi 20 juin 2023 à 19 h 00
à la salle polyvalente
59, Grande rue - 89160 ANCY LE FRANC

L'ordre du jour sera le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- *Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 9 mai 2023*
- *Désignation des référents déontologiques de l'élu local*
- *Délibération de principe pour la révision des AC*
- *Convention de revitalisation avec la Région et la ville de Tonnerre*
- *Nouvelles désignations de représentants au SMBVA*
- *Marchés et commandes publics : Accord-cadre à bons de commandes relatif aux transports collectifs organisés par la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »*

RESSOURCES HUMAINES

- *Modifications, créations et suppressions de postes*
- *Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF)*

FINANCES

- *Vote des taxes directes locales*
- *Admissions en non-valeur*

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

- *Modification du cahier des charges des cessions des terrains de la ZAC ACTIPÔLE*
- *Inventaire obligatoire des ZAE*

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

- *Fermeture de l'ISDI de St-Martin-Sur-Armançon*
- *Gestion de proximité des biodéchets avec solution de compostage*

TOURISME

- *Barème de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2024*

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE-JEUNESSE

- *Facturation des frais de scolarité aux communes extérieures 2022-2023*

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- *Fonds façades : 1 délibération*
- *Fonds Petit patrimoine remarquable non classé : commune de St-Martin-Sur-Armançon*

CULTURE - SPORT

- Culture : tarifs des prestations du Conservatoire au 1^{er} septembre 2023
- Culture : dispositif IDYLLE
- Cité éducative et artistique : transfert des terrains de la ville de Tonnerre à la CCLTB (délibération complémentaire)
- Sport : tarifs de l'école multisports au 1^{er} septembre 2023

DECISIONS/INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

- Décisions (le cas échéant)
- Informations (le cas échéant)
- Questions diverses (le cas échéant)

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Pour la présidente de la Communauté de
Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » et par
délégation,

Monsieur Régis LHOMME,
1^{er} Vice-président



En cas d'empêchement, merci de transmettre la convocation à votre suppléant ou de remettre un pouvoir à un autre conseiller communautaire.

La séance sera transmise en direct sur
la chaîne *YouTube* de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »